Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

ID: 057-215705633-20240410-DCM16_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE **DEPARTEMENT**

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la MOSELLE

NON	IBRES DE MEM	IBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	9

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 avril à vingt heures le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation 03/04/2024

> Présents: BECKER Cyrille - BECKER Mélanie - BENOIT Pierre - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu - URBAN Michel - ZIPPEL Florianne - TROSZCZYNSKI Céline

Absent excusé: GOBILLOT Matthieu

Nombre de Procuration : GOBILLOT Matthieu à BENOIT Pierre

DCM 0016/2024 - Affectation du résultat budget annexe « regroupement scolaire »

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice statuant sur le résultat de fonctionnement dudit exercice et constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 43 064.04 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE : -6 013.34 € RESULTAT ANTERIEUR REPORTE: 49 077.38 € SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT : excédent (excédent de financement) : 2 151.66 € **AFFECTATION REPORT EN FONCTIONNEMENT R002:**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour approuve l'affectation du résultat de fonctionnement en report de fonctionnement.

> Fait à RAVILLE, le 10/04/2024 conforme au registre « Certifiée exécutoire »

43 064.04 €

Le Maire. Michel URBAN

Le secrétaire de séance Cyrille BECKER